Centraide
Estrie

BONIFIEZ VOTRE DON ET GAGNEZ AU CHANGE.

Pensez au don d'actions!

3 BONNES RAISONS DE DONNER DES ACTIONS

1. Vous bénéficiez du crédit d'impôt sur votre don au même titre qu'un don en argent.
2. Vous ne payez pas l'impôt sur le gain en capital de vos actions puisque vous ne les revendez pas.
3. Ces économies fiscales vous permettent ainsi de faire un don plus significatif et d'avoir encore plus d'impact.

POUR UN DON DE 20 000$

EN ACTIONS*

20 000$ – 4 664$**
Puisque vous faites don de vos actions plutôt que de les revendre vous êtes **exempté de l'impôt sur le gain en capital**

– 10 608$
Puisque vous bénéficiez du crédit d'impôt pour don de bienfaisance

= 4 728$

EN ARGENT

20 000$ – 10 608$
Puisque vous bénéficiez du crédit d'impôt pour don de bienfaisance

= 9 392$

VOTRE DON VOUS COÛTE RÉELLEMENT

Consultez dès aujourd'hui votre conseiller financier pour savoir quelles sont les actions de votre portefeuille qui seraient intéressantes à donner.

*Sur lesquelles vous avez obtenu un gain en capital élevé actions d'entreprises, actions dont le cours a augmenté, etc.
**En présumant un coût de base des actions de 2 500$ et un taux d'imposition de 53,3%, ce qui correspond à un revenu annuel supérieur à 235 000 $. Le crédit d'impôt serait légèrement moindre pour une revenu inférieur à 235 000 $.

Prêt à faire un don d'actions?

C'est simple, vous n'avez qu'à remplir le formulaire au verso et nous le faire parvenir!

1650, rue King Ouest, bureau 05, Sherbrooke (Québec) J1J 2C3
Tél.: 819 569-9281 · centraideestrie.com

VOTRE DON D'ACTIONS EN 2 ÉTAPES FACILES :

1 Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le à Centraide.
Par courriel à centraide@centraideestrie.com.
Notez que ce formulaire n'entraine pas le transfert des actions. Il facilite le suivi des transactions.

2 Contactez rapidement votre courtier afin d'effectuer le transfert d'actions.
Pour connaître tous les détails relatifs à la procédure, celui-ci peut en tout temps communiquer avec Julien Proulx, adjoint administratif, au 819 569-9281, poste 223, ou par courriel à centraide@centraideestrie.com.

COORDONNÉES DU DONATEUR OU DE LA DONATRICE

Nom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone (travail) : Téléphone (rés.) :

Courriel personnel :

Je souhaite que mon don soit associé à la campagne en milieu de travail de mon employeur : ◯ Oui ◯ Non

Nom de l'employeur :

Je souhaite que mon nom soit publié dans le cadre du programme de reconnaissance des donateurs leaders et majeurs : Oui ◯ Non ◉

Sous cette inscription :

DESCRIPTION DU DON

Nom du titre :

Nombre de titres transférés : Valeur totale approximative du don :

COORDONNÉES DU COURTIER DU DONATEUR OU DE LA DONATRICE

Nom : Téléphone :

Nom de l'entreprise : Courriel :

DÉCLARATION DU DON À CENTRAIDE ESTRIE

Par la présente, je soussigné ou je soussignée,

(NOM EN LETTRES MAJUSCULES),

déclare que les biens ci-haut mentionnés m'appartiennent et que je peux en disposer à volonté, et que je donne cesdits biens à Centraide Estrie, organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro 11884 2467 RR0001, incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec et dont le siège social est situé au 1650, rue King Ouest, bureau 05, Sherbrooke (Québec) J1J 2C3, pour contribuer à sa campagne annuelle en cours.

Fait et signé à , le

(VILLE) (JOUR, MOIS ET ANNÉE)

(SIGNATURE DU DONATEUR OU DE LA DONATRICE)